



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

24^e séance du mercredi 24 juin 2025

Présidence de M. Eric Bettens, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M. Olivier MARMY : « Faciliter l'intervention des artisans en leur permettant l'usage des places de livraison » ;
- ouï la discussion préalable ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi vingt-quatre juin deux mille vingt-cinq.

Le président :



Le secrétaire :